

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00123

Numéro SIREN : 848 882 726

Nom ou dénomination : A.M.R.

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2020 sous le numéro de dépôt 2987

S. A. S. A. M. R.

**Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 35, avenue Maurice Martin - 40200 - MIMIZAN
RCS Mont de Marsan : 848 882 726**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an 2020

Le 9 novembre à 11 H

Les associés de la SAS indiquent que les statuts ont été signés le 14 novembre 2018, et enregistrés au service des impôts de Mont de Marsan le 7 février 2019 ; les formalités d'immatriculation au RCS de Mont de Marsan ont été effectuées ;

Ils se sont réunis à 33160 – 2, avenue Descartes, dans les bureaux de la SARL JJBT CONSEILS, sur convocation de M. Andy BONINI, président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Nommer Mme Mélodie Marie Isabelle FERRERO, associée, directrice générale de la SAS A. M. R. à compter rétroactivement du 9 novembre 1019 .

Donner pouvoirs à la SARL JJBT CONSEILS, dont le siège social est à 33160 – Saint Médard en Jalles, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 430 353 201, à l'effet de procéder à toutes les formalités utiles.

Sont présents :

- M. Andy BONINI, président,**
- Et Mlle Mélodie FERRERO, associée,**

Soit la totalité des associés.

AB

AF

M. BONINI, président associé, préside la séance, qu'il déclare ouverte.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer.

Sont déposés sur le bureau de l'assemblée :

- les statuts de la société ;**
- le texte des résolutions proposées.**

Le président déclare que les associés ont pu exercer leur droit d'information selon ce qui est prescrit, et l'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Lecture est ensuite donnée du texte des deux résolutions proposées, après que le président ait indiqué que Mlle FERRERO s'implique à temps plein dans l'activité professionnelle de la SAS, et qu'elle doit être nommée à un poste de direction.

Personne ne demandant plus la parole, l'assemblée passe au vote de la résolution unique conforme à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés donnent leur accord pour que Mlle FERRERO soit nommée directrice générale de la S.A.S. A. M. R. à compter rétroactivement du 9 novembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs à la SARL JJBT CONSEILS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 430 353 201, à l'effet de faire toutes les formalités utiles pour modifier le K bis de la société en ajoutant la fonction de Mlle FERRERO (publicité légale - enregistrement-formalités auprès du registre du commerce de Mont de Marsan.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, en trois exemplaires

M. Andy BONINI

Mlle Mélodie FERRERO

